

Prix Jean Renoir des lycéens 2021 - Présentation

Attention : cette année, aucune circulaire n'est publiée. L'ensemble des informations réglementaires relatives au Prix Jean Renoir des lycéens est disponible ci-dessous.

- I. Présentation du Prix Jean Renoir des lycéens
- II. Modalités du dispositif 2020-2021
- III. Comment s'inscrire ?

I – Présentation du Prix Jean Renoir des lycéens

Le Prix Jean Renoir des lycéens permet à des lycéens d'une cinquantaine de classes de visionner en salle sept films français et européens pendant l'année scolaire puis de participer au jury qui prime le film de l'année.

1. Objectifs

Le Prix Jean Renoir des lycéens met l'accent sur l'engagement des lycéens en tant qu'acteurs et membres de jury dans le processus de choix du film. L'opération ne se limite pas à l'attribution d'un prix mais cherche à éveiller et à entretenir chez les lycéens un intérêt pour la création cinématographique contemporaine, pour la projection des films en salle et à stimuler leur capacité à émettre un jugement critique sur une œuvre ainsi qu'à confronter leur point de vue avec celui de leurs pairs.

2. Pilotage national

La mise en place du prix est suivie par un comité de pilotage national, présidé par le directeur général de l'enseignement scolaire ou son représentant, et composé de représentants de l'inspection générale de l'éducation nationale, du CNC, de la Fédération nationale des cinémas français (FNCF) et des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMÉA).

3. Complémentarité

Une complémentarité avec les dispositifs déjà existants d'éducation à l'image est recherchée, et tout particulièrement avec Lycéens et apprentis au cinéma. Le film lauréat est intégré à la liste des films de ce dispositif et bénéficie à ce titre du matériel pédagogique accompagnant chacun des films. Un partenariat est également établi avec le festival du film d'éducation organisé à Évreux par les CEMÉA. Le film lauréat est projeté lors de cet événement.

4. Partenaires

Différents partenaires soutiennent le prix et participent à sa mise en œuvre : le CNC, la FNCF, Réseau Canopé, les CEMÉA, les Cahiers du cinéma, Positif.

II - Modalités du dispositif en 2020-2021

1. Organisation

De septembre 2020 à mai 2021, les classes retenues comme membres du jury assistent à la projection en salle de sept films français et européens issus de l'actualité cinématographique (en exploitation, sauf exception, entre septembre 2020 et mai 2021) et présélectionnés par le comité de pilotage national.

Le visionnement de ces œuvres se fait dans les salles partenaires de l'établissement appartenant au réseau Lycéens et apprentis au cinéma, dans le cadre de la programmation publique du cinéma. En accord avec l'exploitant, des projections spécifiques peuvent aussi être organisées. En mai, deux délégués par classe, élus par leurs pairs, participent à une rencontre nationale avec des critiques, des artistes et des professionnels du cinéma et défendent le choix de leur classe. Ce choix est arrêté en privilégiant la discussion et l'échange. Pour participer au jury, les classes doivent impérativement avoir visionné tous les films de la sélection et avoir publié au moins une critique par film sur le site du prix.

En fin d'année scolaire, dans le cadre de la fête du cinéma, le film primé fait l'objet d'une rediffusion dans les salles partenaires du prix.

Le budget national du prix prend en charge les places de cinéma, les frais de circulation des copies ainsi que l'hébergement et le transport jusqu'à Paris des deux délégués élèves et de leur accompagnateur à l'occasion de la remise du prix.

2. Accompagnement pédagogique

Tout au long du processus, les classes membres du jury sont accompagnées dans leur réflexion par le/la ou les professeurs participant au dispositif. Les élèves peuvent bénéficier de la rencontre avec des professionnels du cinéma (exploitant de la salle partenaire, distributeur, critique, etc.) et éventuellement avec les intervenants impliqués dans le dispositif Lycéens et apprentis au cinéma. Un [site national](#) permet aux classes membres du jury de produire des textes et des critiques de films, de réfléchir à des critères de jugement, de partager leur expérience. Ce site est enrichi de fiches pédagogiques sur les films édités par Réseau Canopé.

3. Prix de la critique

Un prix de la critique est décerné, lors de la cérémonie de remise du Prix Jean Renoir des lycéens, à des critiques d'élèves publiées sur le [site national](#). Le jury de ce prix est constitué de critiques de cinéma professionnels.

III - Comment s'inscrire ?

1. Conditions d'inscription

- Ouvert à tous les lycées, le Prix Jean Renoir des lycéens s'adresse prioritairement aux classes de zones rurales, péri-urbaines ou relevant de l'éducation prioritaire et aux classes de lycées professionnels.
- La principale condition de participation au Prix Jean Renoir des lycéens est que le lycée soit déjà inscrit ou s'inscrive à la rentrée 2020 dans le dispositif « Lycéens et apprentis au cinéma ».
- La priorité sera donnée aux élèves qui ne bénéficient pas durant l'année d'une option cinéma ou d'un autre dispositif d'éducation à l'image, tel que « Lycéens et apprentis au cinéma ».
- Une seule classe par établissement peut participer au Prix.

2. Critères de sélection

La sélection porte non pas sur des classes mais sur des lycées. L'implication du chef d'établissement et la mobilisation d'une équipe pédagogique sont recherchées. Sont privilégiés les lycées porteurs d'un projet global à moyen terme autour du cinéma, qui mobiliserait d'autres classes que celle qui participera au prix. L'une des ambitions du Prix Jean Renoir des lycéens est en effet de contribuer à une dynamique pérenne autour du cinéma impliquant un public plus large que les seuls élèves de la classe participante.

Le projet cinéma de l'établissement peut prendre des formes multiples : création d'un ciné-club, organisation de projections débats dans le cinéma partenaire, création d'un journal ou d'un blog de critiques cinéma écrites par les élèves, écriture de scénarios, participation à un festival de cinéma, etc. L'implication des élèves ayant participé au prix comme ambassadeurs du cinéma auprès de leurs camarades est à favoriser.

Les CEMÉA, organisateurs du Festival national du film d'éducation d'Evreux et partenaires du Prix Jean Renoir des lycéens, sont susceptibles, notamment à travers les éditions décentralisées du festival, d'accompagner le lycée candidat dans la construction de son projet. Ce projet peut notamment prendre la forme d'une participation à un « Parcours Jeunes critiques » organisé par les CEMÉA. Des informations complémentaires, ainsi que la liste des référents CEMÉA de chaque académie sont disponibles sur la page : <http://www.cemea.asso.fr/spip.php?article10043>

Il est également souhaitable que le film lauréat fasse l'objet d'une séance publique, organisée de préférence dans le cadre de la fête du cinéma et animée par les élèves ayant participé au prix.

Afin de garantir la cohérence du Prix Jean Renoir des lycéens avec les autres actions contribuant au parcours d'éducation artistique et culturel, il est souhaitable que le Prix Jean Renoir des lycéens soit intégré au projet d'établissement.

3. Modalités de sélection

Une première sélection des classes est opérée par les délégués académiques à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC), qui proposent au comité de pilotage national une sélection ordonnée de trois classes de profils différents (niveau, localisation géographique, type d'établissement, profil des élèves, etc.).

A partir des propositions des DAAC, le comité de pilotage national sélectionne une à trois classes par académie comme membres du jury du Prix. Le choix final, et notamment le nombre de classes par académie, est arrêté en veillant à ce que les publics prioritaires soient suffisamment représentés.

4. Constitution du dossier

Le [formulaire de candidature](#) est à remplir en ligne au plus tard le 25 juin 2020.

La liste des classes retenues sera communiquée au plus tard le 3 juillet 2020.

Seules les classes ayant une salle partenaire peuvent faire acte de candidature.